



Auvergne-Rhône-Alpes a retrouvé son niveau de PIB d'avant la crise

Le PIB d'Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 241 milliards d'euros en 2013. La région retrouve son niveau de production d'avant la crise. La croissance de long terme est portée par le tertiaire mais la contribution de l'industrie à l'économie régionale ne faiblit pas pour autant. Plus sensible aux crises, Auvergne-Rhône-Alpes enregistre également des rebonds plus précoces que les autres régions. Elle est la deuxième région derrière l'Île-de-France pour son PIB par habitant, un classement qui tient pour une bonne part à sa productivité apparente du travail. La diversité sectorielle de son économie et un ensemble de conditions démographiques favorables en constituent les autres atouts.

France-Line Mary-Portas, Henri Lavergne, Insee

En 2013, le produit intérieur brut (PIB) d'Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 241 milliards d'euros. La région occupe le deuxième rang national derrière l'Île-de-France, et produit 11,6 % de la richesse en France métropolitaine.

Le poids économique relatif de la région, proche de son poids démographique, n'a pas varié depuis un quart de siècle. Entre 1990 et 2013, le PIB régional a augmenté de 1,5 % par an en volume, à un rythme équivalent à celui de la France métropolitaine, et très légèrement supérieur à celui de l'ensemble des régions de province (+ 1,4 % par an). La dynamique économique est bien plus favorable en Auvergne-Rhône-Alpes que dans les régions du nord-est ou du centre de la France, où les taux de croissance sont parfois à peine supérieurs à 1 %. Cependant, la croissance n'atteint pas celle de l'Île-de-France (+ 1,9 %) ni celles enregistrées en Corse, en Pays-de-la-Loire ou en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Dans ces trois dernières régions, la croissance moyenne dépasse les 2 % par an entre 1990 et 2013.

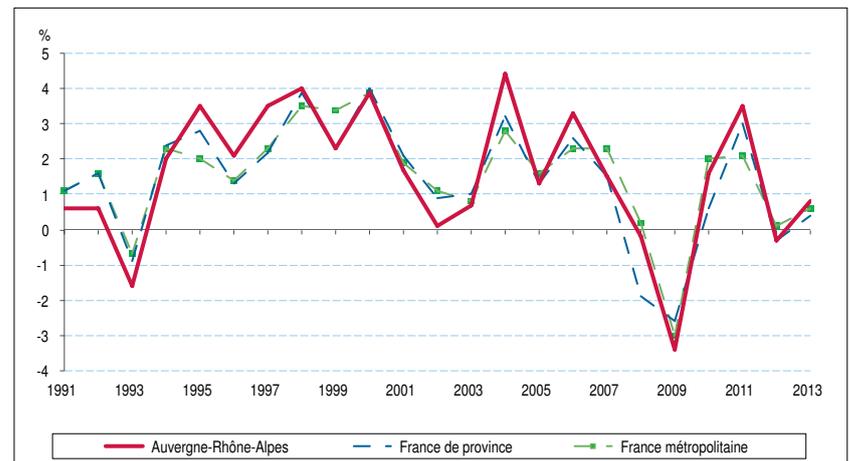
Un profil régional de croissance plus accidenté que la moyenne

Auvergne-Rhône-Alpes est la région dont le profil de croissance se rapproche le plus de la moyenne métropolitaine.

Toutefois, l'économie régionale est historiquement plus sensible aux variations de la conjoncture nationale que la France de province (figure 1). En effet, la part de son économie productive, c'est à dire destinée en grande partie à être

1 La croissance régionale généralement plus sensible aux fluctuations qu'au niveau national

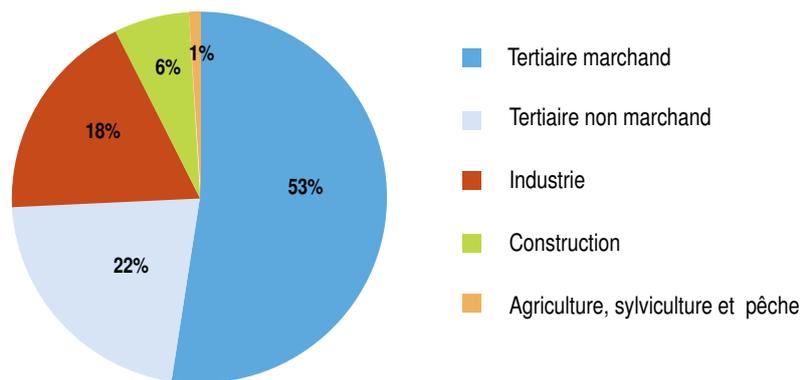
Évolution annuelle du PIB en volume entre 1990 et 2013



Source : Insee, comptes nationaux base 2010

2 L'industrie et le tertiaire marchand contribuent spécifiquement à la richesse produite en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition sectorielle de la valeur ajoutée en 2013 en Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : Insee, Esane, Clap, comptes régionaux base 2010

exportée de son territoire, est plus importante que dans la plupart des autres régions. Or, les activités présentes, orientées vers la satisfaction des besoins locaux, sont généralement moins rapidement touchées par les crises. Le recul est plus marqué en période de crise et les périodes de reprise un peu plus précoces dans la région qu'au niveau national, la reprise bénéficiant du dynamisme régional dans l'industrie et les services marchands. Cela a notamment été le cas lors de la crise de 1993 et pendant la période de ralentissement liée à l'éclatement de la bulle internet au début des années 2000. La crise de 2008 a quant à elle fortement affecté l'économie régionale, mais cette fois-ci avec un décalage d'un an et une moindre amplitude que dans l'ensemble des régions de province. Le PIB a chuté de 1,8 % par an entre 2007 et 2009 (-2,2 % pour la France de province). Entre 2008 et 2009, l'emploi régional connaît sa seule baisse annuelle depuis 1990. La croissance repart ensuite au rythme de 1,4 % par an entre 2009 et 2013 (+0,9 % pour la France de province), avec toutefois une petite rechute en 2012. Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des cinq régions de province ayant retrouvé dès 2011 leur niveau de production de richesse d'avant la crise.

Une croissance de long terme portée par le tertiaire

Le secteur tertiaire marchand est, dans la région comme ailleurs, le premier contributeur de la richesse économique régionale et le premier moteur de la croissance de ces vingt-cinq dernières années. Il concentre 52 % de la valeur ajoutée régionale en 2013 (figure 2). La légère surreprésentation de ce secteur dans l'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à la moyenne des autres régions de province (50 %) tient au poids plus important des activités de recherche et de soutien aux entreprises (12 % de la valeur ajoutée régionale, contre

10 % en province). Celui-ci résulte du développement des fonctions dites métropolitaines comme les prestations intellectuelles ou la conception-recherche, avec la présence de plusieurs grandes agglomérations dans la région (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand), ainsi que des mouvements d'externalisation des activités de l'industrie vers les services, dans une région de forte tradition industrielle.

Entre 1990 et 2008, la valeur ajoutée du tertiaire marchand connaît une croissance importante en volume, de l'ordre de 1,9 % par an en moyenne. Entre 2008 et 2013, la croissance du secteur ralentit (+1,1 %), mais de manière moins prononcée que dans la France de province (+0,6 %). C'est principalement la croissance du tertiaire marchand qui a permis à l'économie régionale de retrouver son niveau d'avant la crise.

Les secteurs les moins affectés par la crise de 2008 sont l'immobilier, les activités de recherche et de soutien aux entreprises, ainsi que le commerce (figure 3) : leur valeur ajoutée a progressé plus rapidement que dans les autres régions au cours des cinq dernières années. De 1990 à 2008, les bonnes performances de l'économie régionale se situaient déjà dans le commerce, ainsi que dans des secteurs de moindre volume comme ceux du transport et de l'information-communication.

Des activités non marchandes moins sensibles à la crise

Le secteur tertiaire non marchand, qui regroupe les activités des administrations publiques, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, fournit également une part importante de la richesse produite en Auvergne-Rhône-Alpes avec 22 % de la valeur ajoutée régionale en 2013. Ce poids de l'économie non marchande est toutefois moins élevé que dans la moyenne des régions de province, où il représente un quart de la valeur ajoutée. Les activités non

marchandes étant moins sensibles que les autres aux crises et aléas de la conjoncture, la croissance dans ce secteur a peu fléchi entre la période 1990-2008 (+1,4 % par an en moyenne) et la période 2008-2013 (+1,1 %). Le tertiaire non marchand a ainsi permis, avec le tertiaire marchand, de soutenir l'économie régionale à partir de 2008.

La contribution de l'industrie à l'économie régionale ne faiblit pas

Malgré la perte d'un quart de ses emplois depuis 1990, l'industrie est restée un moteur important de la croissance économique d'Auvergne-Rhône-Alpes. Sur la période 1990-2008, l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur a été plus importante que celle du tertiaire marchand (+2,4 % par an en moyenne), et est supérieure de 0,5 point à celle de province. Sa part dans la valeur ajoutée régionale est passée de 17 % en 1990 à 19 % en 2008. En revanche, entre 2008 et 2013, la valeur ajoutée de l'industrie a reculé de 0,1 % par an en moyenne, comme dans les autres régions. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale atteint ainsi 18 % en 2013.

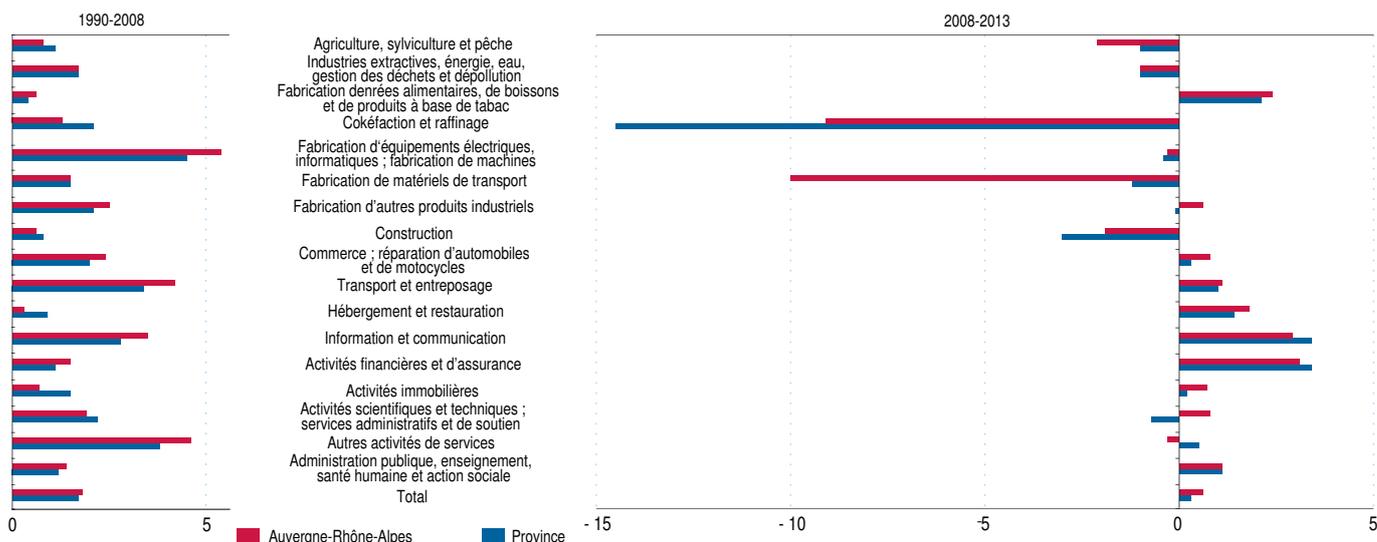
Pendant la première période, les plus fortes dynamiques sont celles de deux secteurs clés de la région, qui produisent à eux seuls 70 % de la richesse attribuable au secteur industriel. Il s'agit de la fabrication d'équipements électriques, informatiques et machines, et de la fabrication d'autres produits industriels, dont la chimie et la pharmacie, activités importantes de la région. Au cours de la période suivante, ces deux secteurs ont également mieux résisté face à la crise qu'ailleurs. En particulier, la valeur ajoutée du sous-secteur de la fabrication d'autres produits industriels a continué à progresser dans la région entre 2008 et 2013, quand elle diminuait en province. En revanche, le sous-secteur de la fabrication des matériels de transport ne s'est pas remis de la crise : sa valeur ajoutée a diminué de plus de 10 % par an entre 2008 et 2013 et il a perdu 18 % de ses effectifs salariés en cinq ans.

L'agriculture plus touchée par la crise de 2008 en Auvergne-Rhône-Alpes

Les gains de valeur ajoutée réalisés avant 2008 dans la construction et l'agriculture (respectivement 6 % et 1 % de la valeur ajoutée de 2013) ont été annulés par les effets de la crise. Avec un recul de 1,9 % en moyenne depuis cette date, le secteur de la construction résiste néanmoins mieux que dans la moyenne des régions de province, où il a perdu 3 % de valeur ajoutée par an durant la même période. En revanche, le recul de l'agriculture entre 2008 et 2013 est deux fois plus important en Auvergne-Rhône-Alpes (-2,1 % par an) que dans les autres régions.

3 Une croissance soutenue dans la plupart des secteurs avant la crise mais qui peine à repartir depuis 2008

Croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée en volume, par secteur (en %)



Sources : Insee, Esane, Clap, comptes régionaux base 2010

Entre 1990 et 2008, la meilleure performance de l'économie régionale par rapport à la France de province s'explique pour moitié par les spécificités sectorielles de la région, avec une surreprésentation en Auvergne-Rhône-Alpes d'activités industrielles et tertiaires porteuses de croissance. Depuis 2008, ces spécificités sectorielles, et notamment le poids plus important de l'industrie, auraient dû au contraire placer la région dans une position moins favorable que la moyenne des régions de province. Ce ne fut pas le cas. La meilleure résistance de l'économie régionale à la crise de 2008 (+ 0,6 % de valeur ajoutée par an contre + 0,3 % en province) tient uniquement à une dynamique propre à la région.

La région bien placée pour son PIB par habitant

Le poids économique et le poids démographique des régions sont en partie liés : les activités économiques tendent à s'implanter et à se développer dans les territoires où les besoins des populations et la présence de main d'œuvre sont les plus importants. Réciproquement, les migrations résidentielles se font plutôt vers des territoires attractifs économiquement. Pour autant, les écarts entre régions demeurent importants lorsque l'on rapporte la richesse produite sur leur territoire à leur population. Avec un PIB par habitant de 31 000 euros en 2013, Auvergne-Rhône-Alpes demeure la deuxième région la plus créatrice de richesse, loin derrière l'Île-de-France (53 600 euros) et juste devant Provence-Alpes-Côte-d'Azur (30 700 euros). Ce PIB par habitant est supérieur de 12 % à celui de la moyenne des régions de province. L'écart tient pour une bonne part à un classement favorable de la région en termes de productivité apparente du travail (PIB par emploi). En Auvergne-Rhône-

Alpes, le PIB par emploi (73 700 euros en 2013) dépasse nettement celui des régions de province (70 300 euros).

Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie de son attractivité

D'autres facteurs contribuent à l'écart de PIB par habitant entre la région et la France de province (figure 4, voir Encadré). Le PIB par habitant est élevé en Auvergne-Rhône-Alpes, non seulement du fait d'une bonne productivité du travail, mais également en raison d'une proportion importante d'emplois par habitant, la plus élevée des régions de province (42 emplois pour 100 habitants). Auvergne-Rhône-Alpes cumule en effet un ensemble de conditions démographiques et socio-économiques qui lui procurent une position très favorable, avec notamment un taux d'activité et une part de la population en âge de travailler parmi les plus élevés, et une meilleure santé de son marché du travail (taux de chômage parmi les plus faibles). En outre, même si la région offre moins d'emplois qu'elle ne compte

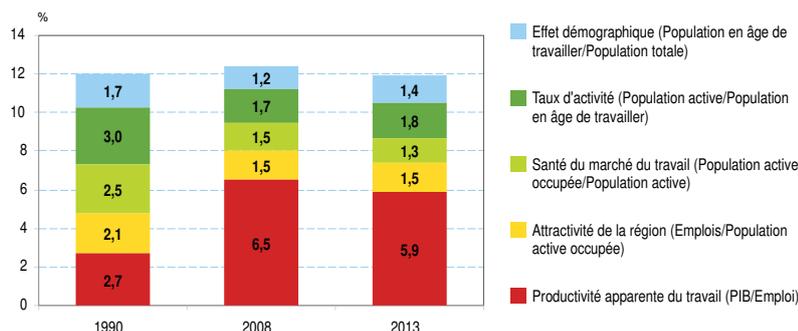
d'actifs occupés (en particulier, 110 000 de ses résidents travaillent quotidiennement en Suisse), ce déficit est moins prononcé que dans la moyenne des autres régions.

Cette position favorable de la région sur le plan socio-économique tend cependant à évoluer depuis les années 1990. Le taux d'activité a certes contribué à l'augmentation du PIB par habitant sur la période. Mais déjà très haut en 1990, il a progressé moins vite en Auvergne-Rhône-Alpes que dans les autres régions. Sa contribution à l'écart de PIB par habitant avec la province tend donc à se réduire dans le temps.

Par ailleurs, la santé du marché du travail (taux de chômage) et le rapport entre emplois et nombre d'actifs occupés se sont dégradés plus rapidement en Auvergne-Rhône-Alpes que dans la moyenne des autres régions entre 1990 et 2013. De ce fait, l'écart de PIB par habitant entre la région et la France de province s'est maintenu depuis un quart de siècle, avant tout grâce à la progression de sa productivité apparente du travail, en lien avec ses spécificités sectorielles et le bon dynamisme de son industrie. ■

4 La productivité apparente du travail contribue plus en 2008 au maintien de l'écart avec la province

Décomposition du PIB par habitant en Auvergne-Rhône-Alpes : contribution des différents facteurs à l'écart à la province



Lecture : en 2013, le PIB par habitant d'Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de 11,9 % à celui de la France de province. Sur cet écart total, 5,9 points sont dus à l'écart de PIB par emploi entre la région et la province, soit à la productivité apparente du travail. Source : Insee, comptes régionaux base 2010, Recensements de la population

Décomposition du PIB par habitant

Le **PIB par habitant** est calculé en rapportant le produit intérieur brut de la région à sa population résidente. Les différences régionales de PIB par habitant peuvent s'éclairer en décomposant ce PIB par habitant en cinq facteurs. En effet,

$$\text{PIB/habitant} = (\text{PIB/Emploi}) \times (\text{Emploi/PAO}) \times (\text{PAO/PA}) \times (\text{PA/PEAT}) \times (\text{PEAT/habitant})$$

Soit :

- pour Auvergne-Rhône-Alpes : 30 988 euros = 73 676 euros x 98 % x 89 % x 75 % x 65 %
- pour la France de province : 27 687 euros = 70 259 euros x 97 % x 87 % x 73 % x 64 %
- pour la France métropolitaine : 32 559 euros = 78 320 euros x 98 % x 88 % x 74 % x 65 %

Le **PIB par emploi** est un indicateur de productivité apparente du travail qui rapporte la richesse produite dans la région au nombre d'emplois offerts dans la région (lieu de travail).

Le ratio **Emploi/PAO** est un indicateur d'**attractivité** qui met en regard le nombre d'emplois offerts dans la région (au lieu de travail) à la **population active occupée (PAO)** résidant dans la région. Si ce rapport est supérieur à 100 %, cela signifie qu'il y a plus de personnes venant d'autres régions qui y travaillent que l'inverse. En Auvergne-Rhône-Alpes, il est inférieur à 100 % notamment car une partie de la population résidente travaille en Suisse.

Le ratio **PAO/PA** est un indicateur de **situation du marché du travail**. Il rapporte la population active occupée résidant dans la région à sa **population active (PA)**. C'est le complémentaire du taux de chômage au sens du recensement de la population. Plus il est élevé, meilleure est la situation du marché du travail local, car la part des chômeurs dans la population active est plus faible.

Le ratio **PA/PEAT** correspond au **taux d'activité**. Il rapporte le nombre d'actifs de la région (actifs occupés et chômeurs) à l'ensemble de la **population en âge de travailler (PEAT)**, soit les personnes âgées de 15 à 64 ans.

Le ratio **PEAT/habitant** est un indicateur d'un **effet démographique**. Il rapporte la population en âge de travailler de la région (15-64 ans) à son nombre d'habitants.

Méthodologie

La région est comparée à la **France de province**. Les particularités de l'Île-de-France (concentration importante de sièges d'entreprises, distribution des fonctions occupées par les salariés et de leur catégorie) et son poids justifient son exclusion du référentiel.

Les **périodes d'analyse** privilégiées sont celle qui précède les conséquences de la crise (1990-2008) ainsi que la période récente (2008-2013).

Valeur ajoutée (VA) : elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Produit Intérieur Brut (PIB) : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions.

Croissance de la valeur ajoutée : effet structurel et effet propre des régions

L'effet structurel est calculé en appliquant à la structure sectorielle régionale de la valeur ajoutée les évolutions nationales (hors Île-de-France) par secteur. On l'interprète comme la part de la variation régionale qui résulte de la composition sectorielle de la région. L'effet résiduel ou effet propre est la différence entre la variation régionale et l'effet sectoriel : il recouvre ainsi tout ce qui n'est pas expliqué par les spécialisations d'activité. Il dépend des écarts entre les évolutions sectorielles de la région et les évolutions nationales ; s'il est positif, la dynamique propre de la région est globalement plus favorable que la moyenne nationale, et inversement s'il est négatif. Cette décomposition a été conduite à partir des valeurs ajoutées régionales en volume, ventilées en 17 secteurs.

Élaboration des indicateurs :

Les comptes régionaux sont publiés en base 2010. Ils ont été rétopolés jusqu'en 1990 en utilisant des tables de passage entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature d'activités. Depuis 2008, l'estimation des valeurs ajoutées régionales des branches marchandes (hors agriculture) repose sur l'utilisation des fichiers sur les comptes des entreprises issus du dispositif É sane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) et du fichier Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Ce dernier permet d'opérer la régionalisation des comptes des entreprises en fonction de la masse salariale des établissements. La valeur ajoutée d'une entreprise est ainsi régionalisée au prorata de la masse salariale de chacun de ses établissements. Dans le cas des services non marchands (administration publique en particulier), la régionalisation est effectuée en fonction des seules rémunérations versées aux salariés de ces secteurs (à partir de la source Clap). La branche agriculture est régionalisée en utilisant directement les comptes élaborés par le ministère de l'Agriculture.

Les données sur l'emploi proviennent d'Estel.

Les recensements de la population permettent de déterminer les données concernant les habitants et leur situation vis-à-vis de l'emploi.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :

Pascal Oger

Rédactrice en chef :

Aude Lécroart

ISSN en cours (imprimé)

ISSN 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Les produits intérieurs bruts régionaux de 1990 à 2013 », *Insee Focus* n° 60, juillet 2016
- « Élaboration des Produits Intérieurs Bruts régionaux en base 2010 : principes et méthodologie », *Document de travail* n° H2016-01, Insee, mai 2016
- « Nouvelles régions : moins de différences interrégionales », *La France et ses territoires, Insee Références*, avril 2015
- « Rhône-Alpes : une croissance de long terme soutenue par l'industrie, la métropolisation et l'économie résidentielle », *La Lettre Analyses Rhône-Alpes* n° 231, juin 2014
- « L'économie auvergnate : un lent décrochage depuis deux décennies », *La Lettre Insee Auvergne* n° 104, juin 2014



Insee
Mesurer pour comprendre